Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Conférence internationale du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias Niamey, 12 et 13 février 2023 La présidente de la HACA, Mme Latifa Akharbach appelle à la promotion de l'éducation à la citoyenneté numérique sur le continent africain

13 fév 2023

République du Niger
Fraternité-Travail-Progrès
SOUS LE HAUT PARRAINAGE DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE DU NIGER S.E M. MOHAMED BAZOUM
Date : Du

République du Niger
Fraternité-Travail-Progrès
SOUS LE HAUT PARRAINAGE DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE DU NIGER S.E M. MOHAMED BAZOUM
Le Conseil Supérieur de la Communication Organise
Un Colloque International du Réseau Francophone
des Régulateurs des Médias (REFRAM)
Thème :
Cadre Juridique de la Régulation
des Contenus en Ligne
Date : Du 12 Au 13 Février 2023 - Lieu : Hôtel BRAVIA
Partenaires
UNION EUROPÉENNE
FISA
NIGER

CONSEIL SUPERIEUR DE
LA COMMUNICATION DU NIGER
(CSC)
Composition

« La contribution des régulateurs africains à la promotion de l'éducation à la citoyenneté numérique, à la sensibilisation à ses enjeux et à la mise en œuvre de véritables politiques publiques en la matière est devenue impérative » a déclaré Latifa Akharbach, présidente de la HACA et présidente en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), dimanche 12 février 2023 à Niamey au Niger.

Intervenant lors des travaux de la conférence internationale sur les enjeux de la régulation des contenus en ligne, organisée par le Conseil Supérieur de la Communication du Niger dans le cadre de la feuille de route du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias, Mme Akharbach a ajouté que « L'enjeu est de favoriser l'appropriation par la société entière de la culture numérique qui ne saurait être ramenée à la seule éducation aux médias ni être conçue comme une simple culture scolaire. Car, il s'agit non seulement de protéger les individus et les sociétés contre les désordres informationnels mais aussi de leur donner les compétences nécessaires pour accéder aux nombreux bénéfices de la communication numérique. »

La présidente du RIARC a affirmé par ailleurs que la lutte contre les contenus nuisibles comme l'infox, le discours de haine, la violence de genre, le racisme, l'apologie du terrorisme et de la violence, etc. dans l'espace numérique, n'était pas la seule préoccupation des régulateurs du continent. « Ces derniers n'ont eu de cesse également d'attirer l'attention sur le fait que face à l'hégémonie de l'offre de contenus des plateformes numériques, la préservation de la souveraineté culturelle et la promotion de la production nationale et continentale audiovisuelle et numérique sont

en jeu dans le nouvel espace médiatique transfrontières. »

Prenant la parole au nom des instances africaines de régulation des médias lors de l'audience qui leur a été consacrée par le Président de la République du Niger M. Mohamed Bazoum, Mme Akharbach a affirmé que l'enjeu pour les régulateurs du continent est de mettre en place un modèle de régulation garantissant à la fois les libertés fondamentales et l'ordre public dans le nouvel environnement de la communication globalisée et digitalisée.

La délégation marocaine à cette importante conférence internationale à laquelle ont participé de nombreuses instances de régulation des médias membres du réseau francophone était également composée de Mme Badia Radi, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle et de M. Talal Salahdine, manager des Affaires Africaines et Internationales à la HACA.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B